

État de la situation financière

Bilan actif - En milliers d'euros	Note	31/12/2017	31/12/2016
Ecarts d'acquisition	4	10 826	5 294
Immobilisations incorporelles	5	11 827	7 814
Immobilisations corporelles	6	26 000	26 552
Titres mis en équivalence	7	296	218
Autres actifs financiers	8	2 009	1 974
Impôts différés actifs	9	3 629	3 316
Total Actifs non-courants		54 588	45 169
Stocks et en-cours	10	49 669	39 146
Clients et comptes rattachés	11	34 661	31 593
Créances d'impôt	12	3 248	882
Autres actifs courants	13	5 091	3 976
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	35 805	48 834
Total Actifs courants		128 474	124 430
Total Actif		183 062	169 599

Bilan passif - En milliers d'euros	Note	31/12/2017	31/12/2016
Capital	15	4 920	4 920
Primes liées au capital	15	41 724	41 724
Réserves consolidées et autres réserves	15	43 127	41 287
Résultat de l'exercice	15	2 780	4 279
Total Capitaux propres, part du groupe		92 551	92 209
Participations ne donnant pas le contrôle		(296)	24
Total Intérêts minoritaires		(296)	24
Total des capitaux propres		92 255	92 233
Emprunts et dettes financières	16	16 079	15 525
Provisions pour retraite et engagements assimilés	17	8 254	9 297
Impôts différés passifs	9	972	283
Autres passifs non courant	18	11 373	8 367
Total Passifs non courants		36 678	33 472
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	16	6 831	10 238
Provisions (part à moins d'un an)	19	1 038	916
Fournisseurs		28 177	22 178
Dettes d'impôt	12	392	139
Autres passifs courants	20	17 691	10 421
Total Passifs courants		54 129	43 892
Total des passifs		90 807	77 366
Total Passif		183 062	169 599

Etat du résultat net consolidé

Etat du résultat net consolidé - En milliers d'euros	Note	31/12/2017	31/12/2016
Chiffre d'affaires	21	172 139	158 469
Achats		- 73 439	- 56 541
Variation des stocks		9 350	2 714
Charges externes	22	- 42 225	- 43 547
Charges de personnel	23	- 50 485	- 44 468
Impôts et taxes	29	- 2 233	- 2 239
Dotations aux amortissements	24	- 6 510	- 6 870
Dotations nettes aux dépréciations et provisions	25	- 1 080	- 1 270
Autres produits et charges courants	26	336	834
Résultat opérationnel courant		5 853	7 082
Résultat opérationnel		5 853	7 082
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		210	277
Coût de l'endettement financier brut		- 598	- 544
Coût de l'endettement financier net	27	- 388	- 267
Autres produits et charges financiers		- 1 434	200
Résultat avant impôt		4 031	7 015
Impôts sur les bénéfices	28	- 574	- 1 713
Résultat après impôt		3 456	5 302
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	7	- 979	- 1 047
Résultat net total		2 477	4 255
Part du groupe		2 780	4 279
Part des participations ne donnant pas le contrôle		- 303	- 24
Résultat net par action (euros)		0,20	0,35
Résultat net dilué par action (euros)		0,20	0,35

Etat du résultat global

Etat du résultat global - En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 477	4 255
Autres éléments du résultat global :		
Ecart actuariels liés aux engagements de retraite	1 846	-1 021
Effets d'impôts	-335	206
Sous-total des éléments non recyclables en résultat	1 511	-815
Ecart de conversion	-1 834	157
Sous-total des éléments recyclables en résultat	-1 834	157
Total des autres éléments du résultat global nets d'impôts	-324	-659
Résultat global	2 154	3 596
Part du Groupe	2 492	3 620
Part des participations ne donnant pas le contrôle	(338)	(24)

État des variations des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultat consolidés	Actions d'auto contrôle	Paiements en actions	Autres éléments du résultat global	Total part Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Capitaux propres au 31/12/2015	4 920	41 724	52 349	-397		-558	98 035	52	98 088
Résultat net de la période			4 279				4 279	-24	4 255
Autre éléments du résultat global						-659	-659		-659
Total du résultat global de la période	0	0	4 279	0		-659	3 620	-24	3 596
Actions autodetenuées				-749			-749		-749
Paiements en actions					70		70		70
Distributions de l'entreprise consolidante			-1 472				-1 472		-1 472
Autres mouvements			-7 325	31			-7 294	-4	-7 298
Total des opérations réalisées avec les actionnaires	0	0	-8 797	-718	70	0	-9 446	-4	-9 450
Capitaux propres au 31/12/2016	4 920	41 724	47 831	-1 115	70	-1 217	92 209	24	92 233
Résultat net de la période			2 780				2 780	-303	2 477
Autre éléments du résultat global						-289	-289	-35	-324
Total du résultat global de la période	0	0	2 780	0		-289	2 492	-338	2 154
Actions autodetenuées				-306			-306		-306
Paiements en actions					25		25		25
Distributions de l'entreprise consolidante			-1 464				-1 464		-1 464
Autres mouvements			-404				-404	18	-386
Total des opérations réalisées avec les actionnaires	0	0	-1 868	-306	25	0	-2 150	18	-2 132
Capitaux propres au 31/12/2017	4 920	41 724	48 743	-1 422	95	-1 505	92 551	-296	92 255

Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net total consolidé	2 477	4 255
Résultat net consolidé des activités poursuivies	2 477	4 255
Élimination du résultat des sociétés mises en équivalence (note 7)	979	1 047
Dotations aux amortissements (note 24)	6 510	6 870
Dotations aux provisions (note 25)	1 080	1 270
Dotations provisions retraites	378	275
Rémunération en actions	24	83
Autres produits et charges sans incidence trésorerie	-15	136
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net	11 433	13 937
Coût de l'endettement financier (note 27)	388	267
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net	11 821	14 204
Variation du BFR lié à l'activité	-3 679	-4 193
<i>Dont variation des créances clients</i>	871	-1 146
<i>Dont variation des stocks</i>	-7 968	-3 120
<i>Dont variation des dettes fournisseurs</i>	3 393	-2 485
<i>Dont variation autres créances</i>	-2 221	3 039
<i>Dont variation autres dettes</i>	2 245	-482
Autres flux liés à l'activité (note 17)	0	-996
Flux net de trésorerie généré par l'activité	8 142	9 015
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (note 5 et 6)**	-10 058	-8 155
Acquisition de titres consolidés net de la trésorerie acquise	-3 285	80
Variation des actifs financiers	-17	30
Augmentation de capital de société mise en équivalence	-1 080	-932
Augmentation de capital de société non consolidée	0	-200
Moins value sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles (note 5 et 6)	112	207
Dividendes reçus	8	4
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements	-14 320	-8 966
Nouveaux emprunts (note 16)	0	1 917
Coûts d'acquisition emprunt (note 16)	77	77
Remboursement d'emprunts (note 16)	-4 585	-1 407
Intérêts financiers nets versés (note 27)	-388	-267
Dividendes versés	-1 464	-1 472
Factor (note 16)	195	-3 377
Autres flux liés aux opérations de financement	103	4 612
Achat actions autodétenues	-322	-749
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-6 384	-666
Incidence de la variation des taux de change	-455	51
Variation de la trésorerie	-13 017	-566
Trésorerie à l'ouverture (note 14)	48 834	49 389
Concours bancaires courants d'ouverture (note 16)	-12	-1
Trésorerie d'ouverture	48 822	49 388
Trésorerie de clôture (note 14)	35 805	48 834
Concours bancaires courants de clôture (note 16)	0	-12
Trésorerie de clôture	35 805	48 822
Variation de la trésorerie	-13 017	-566

Notes aux états financiers consolidés

Note 1 - Présentation du groupe

1.1 Identification de l'émetteur

La société SergeFerrari Group est une société anonyme domiciliée en France.

Le groupe Serge Ferrari conçoit, fabrique et distribue des matériaux composites souples.

Les états financiers consolidés de l'exercice 2017 ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 28 février 2018.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros sauf mention contraire. Les montants sont arrondis au millier d'euros le plus proche.

1.2 Faits significatifs de l'exercice présenté

La société Serge Ferrari GmbH a été immatriculée à Berlin le 13 janvier 2017. Cette société exerce une activité de promotion et de prescription des produits fabriqués par le groupe.

Le 30 janvier 2017, la société FERRAMAT Tekstil sanayi ve Ticaret anonim sirketi a acquis les actifs corporels et incorporels de la société Turque FERRATEKS. FERRAMAT exerce une activité de distribution de matériaux composites depuis cette acquisition, essentiellement en Turquie. Le paiement d'une partie du prix d'acquisition est subordonné à une clause d'earn out indexée sur les résultats des années 2017 et 2018. La valorisation de l'engagement qui en résulte est présentée au sein des notes 18 pour la partie de la dette non courante et 20 de l'annexe pour la partie courante.

Le 10 février 2017, Giofex Group srl a créé une filiale en Pologne, immatriculée à Varsovie et dénommée Giofex Poland sp zoo. Cette filiale réalise une activité de distribution de matériaux composites souples.

Giofex UK a réalisé, le 28 avril 2017, l'acquisition de 100% des titres de la société Milton Ltd. Milton Ltd contrôle, via la société DA Trading, les actifs de la société opérationnelle Milton Leicester Ltd, qui distribue des matériaux composites souples au Royaume-Uni. Les sociétés du groupe MILTON ont été absorbées par Giofex UK durant le second semestre 2017.

Les sociétés Serge Ferrari Tersuisse et Ferfils Multifils, toutes deux détenues directement ou indirectement par SergeFerrari Group SA à 100%, ont fusionné avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2017. La société Serge Ferrari Tersuisse assure désormais l'intégralité des opérations de fabrication de micro-cables en PET sur le site d'Emmenbrucke.

La société Taxyloop a souscrit à une augmentation de capital de sa filiale à 40%, Vinyloop SpA, pour un montant de 1 040 milliers d'euros. Son taux de participation est inchangé après l'opération.

Au cours de la période écoulée, la société SergeFerrari Group a racheté 13 970 actions de ses propres actions sur le marché pour répondre à l'un des objectifs du programme de rachat approuvé par l'Assemblée générale des Actionnaires du 25 avril 2016. L'augmentation des actions auto-détenues durant l'exercice 2017, tant dans le cadre du contrat d'animation que pour l'attribution d'actions gratuites, s'élève à 321 milliers d'euros.

Serge Ferrari AG et SergeFerrari Tersuisse ont renouvelé 3 lignes de crédit pour un total de 3 millions de CHF au 2 janvier 2018.

Le 1^{er} octobre 2017, SergeFerrari Group a pris le contrôle d'un groupe italien, Plastitex, basée à Carmignano di Brenta (Padoue). Le groupe Plastitex est composé de deux sociétés Plastitex et Istra Textum situé à Novi Grad (Croatie). Le groupe est consolidé selon la méthode de l'intégration globale à compter de la date de prise de contrôle le 1^{er} octobre 2017. Le paiement d'une partie du prix d'acquisition est subordonné à des clauses d'earn out. La valorisation de l'engagement qui en résulte est présentée au sein des notes 18 pour la partie de la dette non courante et 20 de l'annexe pour la partie courante.

1.3 Événements postérieurs à la clôture

Il n'a pas été identifié d'éléments post-clôture pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers du groupe.

Note 2 - Principes comptables et financiers

Les principales méthodes comptables appliquées pour la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Elles ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

2.1 Base de préparation

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément :

- aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne. Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission européenne :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission ;

- aux normes IFRS telles que publiées par l'IASB et adoptées par l'UE.

Les états financiers consolidés ont été établis selon les principes généraux des IFRS : image fidèle, continuité d'exploitation, méthode de la comptabilité d'engagement, permanence de la présentation, et importance relative.

2.2 Evolutions normatives

Le référentiel auquel se réfère le groupe est celui disponible sur le site de l'EFRAG (European Financial Reporting and Advisory Group consultable à l'adresse suivante :

http://www.efrag.org/Front/c1_306_Endorsement_Status_Report_EN.aspx

Les nouveaux textes, normes, amendements de normes ou interprétations, applicables de manière obligatoire à partir de l'exercice 2017 n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes de l'Entreprise ou sur leur présentation.

Les normes, interprétations et amendements aux normes d'application obligatoire par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2018 incluent :

- Amendement à IFRS 2 paiements fondés sur les actions,
- Interprétation IFRIC 22 transaction en monnaies étrangères
- IFRS 9 instruments financiers

Le groupe n'attend pas d'impact matériel sur ses états financiers lors de l'application de ces amendements et interprétations.

Le groupe n'est en revanche pas concerné par l'évolution à venir des normes suivantes :

- Amendement à IFRS 4 contrats d'assurance
- Amendement à IAS 40 immeubles de placement

L'impact de la norme IFRS 16 contrats de location sur les états financiers du groupe, dont la date d'entrée en vigueur est établie au 1^{er} janvier 2019, est toujours en cours d'évaluation. Le groupe évalue actuellement l'impact comptable des contrats de location en place au sein de ses filiales et réfléchit à la méthode de comptabilisation de première application qui sera retenue.

Le groupe a réalisé une analyse de la norme IFRS 15 produits des contrats avec les clients dont la date d'entrée en vigueur a été établie au 1^{er} janvier 2018. La mise en application de la norme n'aura pas d'impact significatif sur les comptes publiés au 31 décembre 2018 comparé au traitement comptable actuellement retenu au travers de la norme IAS18.

2.3 Méthodes de consolidation

La société SergeFerrari Group est l'entreprise consolidante.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS10, (pouvoir sur les activités pertinentes, exposition à des rendements variables et capacité d'utiliser son pouvoir pour influencer sur les rendements), les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote en Assemblée Générale au Conseil d'administration ou au sein de l'organe de direction équivalent, lui conférant le pouvoir de diriger leurs politiques opérationnelles et financières, sont généralement réputées contrôlées selon la méthode de l'intégration globale.

Les participations dans les entreprises sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable (entreprises associées) sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence. A l'exception de Vinyloop, SergeFerrari Group n'exerce d'influence notable ou de contrôle conjoint sur aucune autre entreprise.

Les transactions intra-groupes, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés.

Les comptes des sociétés consolidées sont tous arrêtés au 31 décembre, à l'exception de Serge Ferrari India Private Ltd, qui clôture son exercice annuel au 31 mars de chaque année calendaire. Pour les besoins de la consolidation du Groupe, des comptes intermédiaires sont établis au 31 décembre de chaque année.

Le périmètre de consolidation est présenté en note 3.

2.4 Conversion des états financiers

2.4.1 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« monnaie fonctionnelle »).

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et de présentation de la société mère SergeFerrari Group.

2.4.2 Conversion des comptes des filiales étrangères

Les filiales ont pour monnaie fonctionnelle leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions. Les comptes de toutes les entités du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis en euros selon les modalités suivantes :

- Les éléments d'actifs et de passifs sont convertis au taux de change de clôture,
- Les produits, les charges et les flux de trésorerie sont convertis au taux de change moyen de l'exercice,
- Toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en Autres éléments du résultat global, puis reclassées en résultat à la date de cession de ces investissements.

L'écart d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

Le Groupe ne consolide aucune entité exerçant ses activités dans une économie hyper-inflationniste.

Les taux utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont présentés ci-dessous.

2.4.3 Conversion des transactions en devises

Taux moyen

	1 Euro équivaut à	2017.12	2016.12
Franc suisse	CHF	1,11	1,09
Peso chilien	CLP	728,69	743,07
Yen	JPY	126 ,65	120,31
Dollar US	USD	1,13	1,11
Real brésilien	BRL	3,60	3,86
Lev	BGN	1,96	1,96
Yuan	CNY	7,62	7,35
Livre Sterling	GBP	0,88	0,82
Roupie indienne	INR	73,50	74,36
Kuna	HRK	7,54	-
Zloty	PLN	4,26	-
Nouvelle Livre turque	TRY	4,12	3,34

Taux de clôture

	1 Euro équivaut à	2017.12	2016.12
Franc suisse	CHF	1,17	1,07
Peso chilien	CLP	736,36	693,03
Yen	JPY	135,01	123,4
Dollar US	USD	1,20	1,05
Real brésilien	BRL	3,97	3,43
Lev	BGN	1,96	1,96
Yuan	CNY	7,80	7,32
Livre Sterling	GBP	0,89	0,86
Roupie indienne	INR	76,61	71,59
Kuna	HRK	7,44	
Zloty	PLN	4,18	
Nouvelle Livre turque	TRY	4,55	3,71

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change moyen du mois précédent. Les gains et les pertes de change résultant du règlement de ces transactions et ceux découlant de la conversion au cours de change de clôture des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en résultat.

2.5 Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers implique de procéder à des estimations et de retenir des hypothèses concernant l'évaluation de certains actifs et passifs inscrits au bilan consolidé, ainsi que certains éléments du compte de résultat. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe, les obligations environnementales et de démantèlement éventuelles, la dépréciation des créances, le traitement comptable des opérations liées au contrat de factoring.

Ces estimations et jugements, continuellement mis à jour, sont fondés d'une part sur les informations historiques et d'autre part sur l'anticipation d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances. Compte tenu de la part d'incertitude relative à la réalisation des hypothèses concernant le futur, les estimations comptables qui en découlent peuvent différer des résultats effectifs se révélant ultérieurement.

Estimations et hypothèses comptables déterminantes

Les hypothèses et estimations susceptibles d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante concernent principalement :

- Frais de développement : les frais de développement répondant aux critères permettant leur capitalisation sont inscrits en immobilisations incorporelles et amortis sur leur durée d'utilisation estimée. Le groupe apprécie notamment ces critères au regard des prévisions d'activité et de rentabilité des projets correspondants.
- Immobilisations : les durées d'amortissement des immobilisations,
- Impôts différés actifs : les impôts différés actifs résultent des déficits fiscaux reportables et des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et des passifs comptabilisés. Le caractère recouvrable de ces actifs est apprécié sur la base des données prévisionnelles.
- L'évaluation des valeurs nettes de réalisation des stocks d'en-cours et de produits finis (Cf. notes 2.16 et 11) ;
- L'évaluation des engagements de retraite et des autres avantages à long terme. Les engagements de retraite et autres avantages à long terme sont estimés sur des bases statistiques et actuarielles.

2.6 Regroupements d'entreprises

Le Groupe applique la norme IFRS 3 révisée à l'achat d'actifs et la reprise de passifs constituant une entreprise. L'acquisition d'actifs ou de groupes d'actifs ne constituant pas une entreprise est comptabilisée selon les normes applicables à ces actifs (IAS 38, IAS 16, IAS 39).

Le Groupe comptabilise tout regroupement d'entreprise selon la méthode de l'acquisition qui consiste à évaluer et à comptabiliser à la date d'acquisition la différence dénommée « écart d'acquisition » ou « goodwill » entre :

D'une part la somme de :

- o La contrepartie transférée, évaluée selon la présente norme, qui impose généralement le recours à la juste valeur à la date d'acquisition.
- o Le montant d'une participation ne donnant le contrôle dans l'entreprise acquise évaluée selon la présente norme
- o Dans un regroupement d'entreprises réalisé par étape, la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise.

- o Et d'autre part, le solde net des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

La date de première consolidation est la date à laquelle le Groupe obtient effectivement le contrôle de l'entreprise acquise.

Le prix d'acquisition de l'entreprise acquise correspond à la juste valeur, à la date d'acquisition, des éléments de rémunération remis au vendeur en échange du contrôle de l'acquise, en excluant tout élément qui rémunère une transaction distincte de la prise de contrôle.

Dans le cas où la comptabilisation initiale ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, l'acquéreur comptabilise le regroupement sur la base de valeurs provisoires. L'acquéreur doit ensuite comptabiliser les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale, dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

2.7 Ecarts d'acquisition

Pour chaque regroupement d'entreprise, le Groupe a le choix de comptabiliser en tant qu'actif soit un écart d'acquisition partiel (correspondant à son seul pourcentage de détention), soit un écart d'acquisition complet (incluant également un goodwill pour les intérêts minoritaires).

Lorsque le calcul de l'écart d'acquisition traduit un supplément de valeur des actifs acquis sur le prix payé, le Groupe comptabilise la différence (profit) intégralement en résultat.

Les écarts d'acquisition sont affectés à l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartiennent les actifs concernés aux fins de réalisation des tests de dépréciation. Ces tests sont mis en œuvre lorsqu'un indice de perte de valeur est constaté et systématiquement au 31 décembre, date de clôture de l'exercice. Au 31 décembre 2017, il n'existe qu'une unité génératrice de trésorerie dénommée « matériaux composites souples et accessoires ». Les principales hypothèses retenues afin de déterminer la valeur d'utilité des actifs selon la méthode des flux de trésorerie futurs sont présentées ci-dessous :

- Horizon des prévisions : 5 ans
- Taux de croissance à l'infini de 2% afin de projeter les flux de trésorerie au-delà de la période de prévision
- Taux d'actualisation de 8.5% appliqué aux projections de flux de trésorerie.

Les tests de sensibilités réalisés sur le taux d'actualisation et le taux de croissance à l'infini n'ont pas mis en évidence de dépréciation à constater.

2.8 Immobilisations incorporelles

2.8.1 Immobilisations acquises séparément

Elles correspondent à des logiciels, licences, brevets évalués selon la méthode du coût amorti (coût historique à la date de comptabilisation initiale majoré des dépenses ultérieures amortissables et diminuées des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées). Ces immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire sur un à huit ans suivant leur durée d'utilité estimée.

2.8.2 Frais de recherche et développement

L'activité du Groupe Ferrari est une activité à forte valeur ajoutée et les produits utilisés par ses clients le sont dans des applications innovantes. Les opérations de Recherche et Développement sont déterminantes dans la mise en œuvre de la stratégie du Groupe de développement des usages fonctionnels et des formulations chimiques des matériaux composites souples. La criticité des applications mises en œuvre par ses clients avec les produits du Groupe (contraintes mécaniques et aérodynamique dans l'architecture tendue, milieux hostiles ou hautement corrosifs) exige de mettre en œuvre des niveaux de technologie élevés.

Les travaux de recherche et développement correspondent aux travaux de conception des produits, à la fabrication de prototypes industriels le cas échéant pour en réaliser la fabrication industrielle, à la conduite des essais de mise au point pour établir la conformité du produit aux spécifications du marché dans le respect des règlements applicables (normes au feu, conformité au règlement REACH, etc...). A ce jour, de nombreux brevets ont été déposés au nom des sociétés du groupe Serge Ferrari et portent sur les produits du Groupe et les processus industriels pour les fabriquer.

En application de la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles » :

- Les dépenses de recherche sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées ;
- Les dépenses de développement sont immobilisées si les six conditions suivantes sont réunies :
 - o Confirmation de la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
 - o Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
 - o Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle,
 - o Avantages économiques futurs attendus,
 - o Disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle,
 - o Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Ces frais de développement comprennent les salaires bruts et charges sociales des salariés ayant travaillé sur ces programmes et sont calculés selon leur temps d'intervention. Les coûts liés aux prestataires intervenus sur ces projets sont également pris en compte.

Les crédits d'impôts recherche liés à des projets activés sont considérés comme des subventions d'investissement, et comptabilisés en diminution des actifs correspondants. Ils sont repris en résultat selon les mêmes modalités que l'amortissement des actifs correspondants. Les subventions affectées à un projet activé, connaissent le même traitement que le crédit impôt recherche.

Les frais de développement sont comptabilisés à l'actif depuis le 1er janvier 2011, exercice qui correspond à la mise en place du suivi des coûts et à leur affectation par projet.

La durée d'utilité de ces frais de développement est estimée à 4 ans, et les équipements sont amortis linéairement sur cette période après leur mise en service.

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revues à chaque arrêté et, le cas échéant, ajustées. Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'évènements ou de circonstances particulières, le caractère recouvrable peut être mis en cause. La valeur recouvrable d'un actif représente sa juste valeur, diminuée des coûts de cession, ou sa valeur d'utilité si celle-ci est supérieure. La valeur recouvrable à la date d'arrêté tient compte notamment de l'évolution de la réussite commerciale du bien ainsi que des évolutions technologiques.

Ces frais font l'objet d'un suivi par projet et leur état d'avancement est examiné au cours de réunions périodiques avec les responsables R&D du Groupe.

2.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent pour l'essentiel des terrains, constructions et des installations techniques ainsi que des dépenses de re-engineering ayant pour objet de prolonger la durée de vie des équipements industriels en les enrichissant des dernières technologies disponibles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires ou coûts de production pour certains équipements industriels faisant l'objet d'une production immobilisée) hors charges financières, diminué des amortissements cumulés et, le cas échéant, des pertes de valeur. Elles n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation. En application de la méthode par composants, chaque élément d'une même immobilisation a été comptabilisé séparément pour faire l'objet d'un plan d'amortissement propre.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire en retenant les durées d'utilité attendues des différentes catégories d'immobilisations :

Immobilisations	Mode d'amortissement	Durée
Constructions	linéaire	10/27 ans
Agencements des constructions	linéaire	5/12 ans
Matériel et outillage industriels	linéaire	3/8 ans
Matériel de transport	linéaire	2/5 ans
Matériel de bureau, mobilier	linéaire	3/7 ans

L'amortissement est calculé sur la base du prix d'acquisition, sous déduction d'une valeur résiduelle éventuelle. Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité attendues sont revues à chaque clôture.

2.10 Contrats de location

2.10.1 Contrats de location-financement

Les contrats de location d'immobilisations corporelles aux termes desquels le Groupe conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en contrats de location-financement. Ces contrats sont inscrits à l'actif à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux dus au titre de la location.

Chaque paiement au titre des contrats de location est ventilé entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû. Les loyers contractuels correspondants, nets des charges financières, sont inclus dans le poste Emprunts et dettes financières. Les charges financières correspondantes sont comptabilisées au compte de résultat, dans la rubrique Coût de l'endettement financier, sur la durée du contrat de location.

Les immobilisations acquises dans le cadre de contrats de location-financement sont amorties sur la durée d'utilité de l'actif ou sur la durée du bail, si celle-ci est inférieure.

2.10.2 Contrats de location simple

Les contrats de location aux termes desquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

2.11 Dépréciations d'actifs

2.11.1 Dépréciation d'actifs incorporels

La norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » impose d'apprécier à chaque date d'établissement des états financiers s'il existe ou non, un quelconque indice de perte de valeur d'un actif. Si cet indice est avéré, l'entité doit estimer la valeur recouvrable de l'actif.

Une entité doit aussi, même en l'absence d'indice de perte de valeur :

- tester annuellement une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée ;
- effectuer un test de dépréciation du goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises.

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles sont affectés les actifs. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Le Groupe retient une segmentation en unités génératrices de trésorerie homogène avec l'organisation opérationnelle des métiers, le système de pilotage et de reporting et l'information sectorielle. Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur comptable et la valeur recouvrable des UGT. La valeur recouvrable d'une UGT représente la valeur la plus élevée entre sa juste valeur (généralement le prix du marché), nette des coûts de cession, et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux futurs de trésorerie :

- flux afférents à une période explicite de prévision de cinq ans, la première année de cette période s'appuyant sur le budget ;
- flux postérieurs à cette période de cinq ans calculés par application d'un taux de croissance à l'infini reflétant le taux de croissance réelle anticipé de l'économie à long terme.

Les prévisions des flux de trésorerie de la période explicite prennent en compte le taux de l'entité ou du secteur d'activité considéré.

Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation égal :

- au taux d'intérêt sans risque à dix ans ;
 - auquel s'ajoute la prime de risque du marché affectée d'un coefficient de sensibilité (β) propre à l'entité.
- Si la valeur comptable de l'UGT excède sa valeur recouvrable, les actifs de l'UGT sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. La perte de valeur est imputée en priorité sur l'écart d'acquisition et enregistrée au compte de résultat dans la rubrique Autres produits et charges opérationnels. La constatation d'une perte de valeur est définitive.

2.11.2 Dépréciation des participations dans une entreprise associée

Les titres mis en équivalence constituent un actif unique et sont testés pour dépréciation conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

L'écart d'acquisition relatif à une entreprise associée est inclus dans la valeur des titres mis en équivalence et ne doit pas faire l'objet d'un test de dépréciation distinct, la valeur des titres mis en équivalence étant appréciée goodwill compris.

A chaque date de clôture, en présence d'un indice de perte de valeur de la participation dans l'entreprise associée, la société mère met en œuvre un test de dépréciation consistant à comparer la valeur comptable des titres mis en équivalence avec leur valeur recouvrable.

Selon la norme IAS 36, la valeur recouvrable d'une participation dans une entreprise associée est le montant le plus élevé entre d'une part, la valeur d'utilité, calculée en fonction des flux de trésorerie futurs, et d'autre part, la juste valeur de la participation, nette des coûts de cession.

En cas d'amélioration de la valeur recouvrable des titres mis en équivalence justifiant une reprise de perte de valeur, la totalité de la perte de valeur doit être reprise, y compris la partie relative à l'écart d'acquisition.

2.11.3 Dépréciation d'actifs financiers

La norme IAS 39 (cf. IAS 39-58 « Dépréciation et irrécouvrabilité d'actifs financiers ») impose d'apprécier à chaque date de clôture s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. Si une telle indication existe, l'entité doit appliquer les dispositions de la norme IAS 39 relatives à chaque catégorie d'actifs financiers afin de déterminer le montant de toute perte de valeur.

2.12 Actifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes :

- Actifs évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance ;
- Prêts et créances ; et
- Actifs disponibles à la vente.

La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La Direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et la reconsidère à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

Les actifs financiers entrent au bilan à leur juste valeur initiale. Leur évaluation ultérieure correspond, en fonction de leur classification, soit à la juste valeur, soit au coût amorti.

2.12.1 Actifs évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Cette catégorie comprend, d'une part, les actifs financiers détenus à des fins de transaction (actifs acquis principalement dans le but d'être revendus à court terme) et, d'autre part, ceux désignés lors de leur comptabilisation initiale comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les variations de juste valeur des actifs de cette catégorie sont comptabilisées au compte de résultat.

2.12.2 Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils représentent les actifs financiers émis par le Groupe du fait de la remise directe à un débiteur d'argent ou de biens et services. Les prêts et créances sont comptabilisés à leur valeur nominale et actualisés le cas échéant conformément à IAS 39. Ces actifs sont comptabilisés pour leur coût amorti, une provision pour dépréciation des créances est comptabilisée en fonction de la probabilité de recouvrement de celle-ci.

Le Groupe a distingué dans cette catégorie :

- D'une part, des prêts et créances à long terme classés dans les actifs financiers non courants (créances rattachées à des participations non consolidées et dépôts de garantie versés au titre des locaux loués). Les créances liées à des participations non consolidées font l'objet de dépréciations dès lors que leur valeur recouvrable estimée est inférieure à leur valeur nette comptable ; et
- D'autre part, les créances commerciales à court terme. Les créances clients à court terme restent évaluées pour le montant de la facture d'origine, la valeur nominale représentant habituellement la juste valeur de la contrepartie à recevoir. L'effet de l'actualisation est négligeable compte tenu du rapide délai moyen d'encaissement des factures. Le cas échéant, une dépréciation est constatée de manière individuelle pour prendre en compte d'éventuels problèmes de recouvrement. Lorsque le client est engagé dans une procédure judiciaire (redressement, liquidation...), sauf exceptions dûment justifiées, une provision est constituée et représente entre 75% et 100% de la valeur de la créance considérée. En dehors de ces procédures, une provision est constituée en fonction des perspectives de recouvrement dont le taux peut varier entre 25% et 100% du montant de la créance concernée.

Les créances clients non échues cédées dans le cadre du contrat d'affacturage en vigueur, sont conservées dans le poste Clients et comptes rattachés. Une dette financière est enregistrée en contrepartie de la trésorerie reçue.

2.12.3 Actifs disponibles à la vente

Ce sont les actifs financiers non dérivés qui n'entrent dans aucune des catégories ci-dessus, que l'entreprise ait ou non l'intention de les céder. Les variations de juste valeur de ces actifs sont comptabilisées directement en autres éléments du résultat global dans les capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et des profits et pertes de change enregistrés en résultat.

Le Groupe a classé dans cette catégorie les titres de participation de sociétés non consolidées sur lesquelles il n'exerce ni influence notable ni contrôle.

Ces instruments de capitaux propres n'ayant pas de prix coté sur un marché actif (sociétés non cotées) et leur juste valeur ne pouvant être évaluée de manière fiable, ces titres sont maintenus à leur coût, net des dépréciations éventuelles. Leur valeur recouvrable est appréciée en tenant compte de différents critères (part du Groupe dans la situation nette de ces sociétés, perspectives de développement et de rentabilité de l'entité dans laquelle le Groupe a investi...). Les pertes de valeur constatées au compte de résultat ne peuvent pas être reprises.

2.13 Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés.

Les impôts différés sont évalués par entité ou groupe fiscal en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt concerné sera réalisé ou le passif d'impôt réglé.

Les actifs d'impôts différés correspondant aux différences temporelles et aux pertes fiscales reportées ne sont reconnus que dans la mesure où il est probable que ces économies d'impôts futurs se réaliseront. Ils sont déterminés en appliquant à l'assiette concernée le taux d'impôt du pays auquel ces actifs d'impôts différés sont rattachés.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte :

- Des prévisions de bénéfices imposables futurs ;
- De la part des charges non récurrentes ne devant pas se renouveler à l'avenir incluse dans les pertes passées ;
- De l'existence de différences taxables ou d'opportunités fiscales suffisantes
- De l'historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Le Groupe a comptabilisé la Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E) en charges opérationnelles (« Impôts et taxes ») et retraite l'impact de la CVAE, 709 milliers d'euros en 2017 pour la détermination de l'Ebitda ajusté.

2.14 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de conclusion du contrat. Ils sont ensuite réévalués à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du profit ou de la perte afférents dépend de la désignation du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert.

Le Groupe désigne certains dérivés comme :

- Des couvertures de la juste valeur d'actifs ou de passifs comptabilisés ou d'un engagement ferme (couverture de juste valeur) ; ou
- Des couvertures d'un risque spécifique associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction future hautement probable (couverture de flux de trésorerie) ; ou bien
- Des couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger (couverture d'un investissement net).

La juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est classée en actif ou passif non courant lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est supérieure à douze mois, et dans les actifs ou passifs courants lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est inférieure à douze mois. Selon que la relation de couverture est de flux de trésorerie ou de juste valeur, les variations de juste valeur sont comptabilisées :

- en Autres éléments du résultat global. Le montant accumulé en OCI impacte le résultat à la date de réalisation des transactions couvertes dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie
- en résultat dans le cas d'une couverture de juste valeur.

Les instruments dérivés détenus à des fins de transaction sont classés en actifs ou passifs courants lorsqu'ils se dénouent dans un horizon de moins d'un an après la date de clôture concernée. Dans le cas contraire, ils sont constatés en actifs ou passifs non courants. Le Groupe considère comme spéculatifs les instruments dérivés qui ne peuvent être qualifiés d'instruments de couverture désignés

et efficaces au sens d'IAS 39. Les variations de leur juste valeur sont enregistrées au compte de résultat en Autres produits et charges financiers.

2.15 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique Trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois, et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans le poste Emprunts et dettes financières – part à court terme.

Le Groupe applique la démarche d'analyse remise à jour par l'Association française de la gestion financière (AFG), l'Association française des trésoriers d'entreprise (AFTE) et l'Association française des investisseurs institutionnels (AF2I) et reconnue comme base raisonnable par l'Autorité des marchés financiers (AMF) dans sa position n°2011-13 relative au classement des OPCVM en équivalents de trésorerie :

- Les OPCVM classés par l'AMF dans les catégories « monétaire » et « monétaire court terme » se satisfont d'emblée aux quatre critères d'éligibilité admis ;
- L'éligibilité des autres OPCVM de trésorerie en qualité d'« équivalents de trésorerie » n'est pas présumée : une analyse du respect des quatre critères admis (placement à court terme, placement très liquide, placement facilement convertible en un montant connu de trésorerie, placement soumis à un risque négligeable de changement de valeur) est réalisée.

Les équivalents de trésorerie sont comptabilisés à leur juste valeur ; les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat dans la rubrique *Autres produits et charges financiers*.

Les valeurs mobilières de placement détenues par le Groupe sont des placements très liquides répondant à la définition d'équivalents de trésorerie telle qu'énoncée par la norme IAS 7. Ces valeurs sont incluses au bilan consolidé dans le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie.

2.16 Stocks

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués au prix moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires (droits de douane, autres taxes ainsi que les frais de manutention, de transport et autres directement attribuables aux acquisitions).

Les stocks de produits fabriqués et les en-cours de production sont valorisés au coût de production. Le coût de production comprend les consommations et les charges directes et indirectes de production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les produits intermédiaires sont des composants dont le cycle de fabrication est achevé, destinés à être incorporés aux matériaux composites ayant seuls la nature de produits finis dans les présents états financiers.

La valeur nette réalisable correspond au prix de vente attendu, après déduction des coûts estimés pour l'achèvement et la commercialisation.

Les stocks sont ramenés à leur valeur nette réalisable dès lors qu'il existe un indice que cette valeur est inférieure aux coûts et la dépréciation est reprise dès que les circonstances ayant conduit à déprécier la valeur des stocks cessent d'exister.

Une dépréciation peut-être également comptabilisée si les stocks ont été endommagés, s'ils sont devenus complètement ou partiellement obsolètes ou si leur prix de vente a subi une baisse.

Les estimations de la valeur nette de réalisation tiennent compte des fluctuations de prix ou de coût directement liées aux événements survenant après la fin de l'exercice dans la mesure où de tels événements confirment les conditions existantes à la fin de l'exercice.

2.17 Avantages au personnel

2.17.1 Avantages à court terme et régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies

Le Groupe comptabilise en charges de personnel le montant des avantages à court terme, ainsi que les cotisations à payer au titre des régimes de retraite généraux et obligatoires. Une provision est constituée au passif des sociétés de droit italien, au titre de l'engagement de ces mêmes sociétés vis à vis des salariés italiens bénéficiaires du TFR (**Trattamento di fine rapporto**).

2.17.2 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

Ces régimes concernent la France pour le versement d'indemnités conventionnelles de départ en retraite et des pensions de retraite pour la Suisse.

Les régimes à prestations définies sont directement supportés par le Groupe, qui provisionne le coût des prestations à servir selon les modalités énoncées ci-dessous.

Le Groupe utilise la méthode des unités de crédit projetées pour déterminer la valeur de son obligation au titre des prestations définies : cette méthode stipule que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue séparément chacune des unités pour obtenir l'obligation finale.

Ces calculs intègrent différentes hypothèses actuarielles telles que la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation estimée du personnel.

Le groupe fait appel à des actuaires pour évaluer ses engagements en France et en Suisse.

L'engagement ainsi calculé fait l'objet d'une actualisation au taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

L'évolution de ces estimations et hypothèses est susceptible d'entraîner un changement significatif du montant de l'engagement. Les principales estimations et hypothèses sont :

- Taux d'actualisation de 1.2% (France) et de 0,7% (Suisse)
- Taux de revalorisation des salaires 2,5% (France), 1% (Suisse)
- Age de départ à la retraite 64 ans pour les cadres et 62 ans pour les non-cadres (France), 65 ans pour les hommes et 64 ans pour les femmes (Suisse)

Le montant de la provision constituée au regard des engagements de retraite et assimilés correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Les écarts actuariels résultant de la variation de valeur de l'obligation actualisée au titre des prestations définies incluent d'une part, les effets des différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et le réalisé, et, d'autre part, les effets des changements d'hypothèses actuarielles.

Les écarts actuariels sont comptabilisés intégralement dans les capitaux propres, au sein des « autres éléments du résultat global » sans reclassement ultérieur dans le compte de résultat, pour tous les régimes à prestations définies du Groupe, conformément à la norme IAS 19 révisée.

Aucun nouvel avantage ni changement de régime, résultant de dispositions légales, conventionnelles ou contractuelles, n'est intervenu au cours de l'exercice.

2.17.3 Autres avantages à long terme

Ces régimes concernent la Suisse pour le versement de gratifications en fonction de l'atteinte de niveaux d'ancienneté (« jubilee gift »).

Les autres avantages à long terme sont supportés par le Groupe et sont déterminés par un actuaire indépendant.

2.18 Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières comprennent essentiellement :

- Les emprunts bancaires : ceux-ci sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement comptabilisés à leur coût amorti ; toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif ;
- Les concours bancaires courants,
- Le financement apporté par le contrat d'affacturage.

La part des emprunts et dettes financières devant être réglée dans les douze mois à compter de la date de clôture est classée en passifs courants.

2.19 Provisions

Une provision est constatée lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis d'un tiers, née antérieurement à la clôture de l'exercice et lorsque la perte ou le passif est probable et peut être évalué de manière fiable.

Lorsque le Groupe attend le remboursement partiel ou total de la provision, par exemple du fait d'un contrat d'assurances, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct mais uniquement si le

remboursement est quasi-certain. La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat, nette de tout remboursement.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques au passif. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme une charge financière.

Lorsque la reprise de provision traduit l'extinction du risque prévu avec ou sans dépense associée, la reprise est comptabilisée au crédit du compte de dotation aux provisions.

Dans la mesure où cette perte ou ce passif n'est pas probable ou ne peut être mesuré de manière fiable, un passif éventuel est mentionné dans les engagements du Groupe.

Provision pour garantie

Au-delà de l'assurance pour responsabilité produits souscrite par le groupe, une provision pour garantie est comptabilisée pour faire face aux dépenses techniques et/ou commerciales résultant du remplacement partiel ou total de livraisons de matériaux composites aux clients ou de la prise en charge de coûts de mise en œuvre complémentaires ou correcteurs facturés par les clients au Groupe. Les dépenses effectivement comptabilisées des exercices antérieurs sont analysées par marché et extrapolées aux ventes de l'exercice clos. En fonction des délais de prise de connaissance par le Groupe des situations à l'origine de ces coûts, une provision est comptabilisée et actualisée à chaque clôture annuelle.

2.20 Reconnaissance des revenus

Le chiffre d'affaires net consolidé comprend pour 87% du total les revenus hors taxes provenant de la vente de matériaux composites souples et pour le solde, du chiffre d'affaires réalisé avec des ventes diverses (déchets d'industrie, facturations de ports, équipements industriels fabriqués par la société CI2M et produits semi-finis comme des micro-câbles de PET).

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur, soit, dans la majorité des cas, à la date d'expédition des matériaux. Lorsque les incoterms utilisés ne transfèrent pas les risques et avantages significatifs au client, la facturation est annulée et les matériaux concernés réintégrés en stocks.

Le chiffre d'affaires comprend les produits provenant de la vente de biens et services déduction faite des réductions de prix et des taxes et après élimination des ventes internes au Groupe.

2.21 Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant inclut l'ensemble des produits et coûts récurrents directement liés aux activités du Groupe, exception faite des produits et charges qui résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles.

2.22 Autres produits et charges opérationnels

Cette rubrique est alimentée dans le cas où un événement important intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise.

Ils incluent les produits et charges en nombre très limités, non usuels par leur fréquence, leur nature ou leur montant.

2.23 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles.

2.24 Information sectorielle

Le Groupe est au sens de la norme IFRS8 « mono-secteur » sur le secteur des « matériaux composites souples et accessoires » (en application d'IFRS 8, l'information sectorielle est basée sur les données internes de pilotage du Groupe utilisées par la direction générale, le PDG et les trois directeurs généraux délégués, principaux décideurs opérationnels du Groupe), cette présentation mono sectorielle étant liée au caractère fortement intégré des activités développées par le Groupe.

Ni les zones géographiques, ni les domaines d'activité ne constituent des secteurs au sens de la norme IFRS 8.

2.25 Résultats par action

Les résultats par action présentés avec le compte de résultat sont calculés à partir du résultat net – part du Groupe suivant les modalités décrites ci-dessous :

- le résultat de base par action est déterminé à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, après annulation le cas échéant des actions auto détenues dans le cadre du contrat d'animation et des actions auto détenues, calculé en fonction des dates d'encaissement des fonds provenant d'augmentations de capital réalisées en numéraire, et de la date de première consolidation pour les augmentations de capital réalisées en rémunération d'apports externes de titres de sociétés nouvellement consolidées ;
- le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat net – part du Groupe et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de l'effet dilutif des plans d'options de souscription d'actions ouverts à la clôture de l'exercice et des plans d'attribution gratuite d'actions. Il est fait application de la méthode du rachat d'actions au prix du marché sur la base du cours moyen annuel de l'action.

L'Assemblée Générale des Actionnaires du 25 avril 2016 a autorisé l'attribution d'actions gratuites, dont la mise en œuvre a été réalisée par le Conseil d'administration au cours de l'exercice 2016. Sous conditions de présence et de performance, ces actions seront remises en 2018 aux attributaires. Ces actions ont été prises en compte dans la détermination du résultat par action dilué.

Note 3 - Périmètre de consolidation

Sociétés	Activités	Siège	Pourcentage de contrôle			Méthode d'intégration 2017
			2017	2016	2015	
Serge Ferrari Group	Holding	La Tour-du-Pin (France)	100%	100%	100%	Société mère
Serge Ferrari SAS	Production et distribution	La Tour-du-Pin (France)	100%	100%	100%	Intégration globale
Serge Ferrari North America	Distribution	Pompano beach (USA)	100%	100%	100%	Intégration globale
Serge Ferrari Asia Pacific	Distribution	Hong Kong (HK)	100%	100%	100%	Intégration globale
Serge Ferrari Japan	Distribution	Kamakura (Japon)	83%	83%	83%	Intégration globale
Ferrari Latino America	Sans activité	Santiago (Chili)	100%	100%	100%	Intégration globale
Serge Ferrari Brasil	Distribution	Sao Paulo (Brésil)	100%	100%	100%	Intégration globale
Ci2M Sas	Fabrication équipements	La Tour-du-Pin (France)	100%	100%	100%	Intégration globale
Serge Ferrari AG	Production et distribution	Eglisau (Suisse)	100%	100%	100%	Intégration globale
Serge Ferrari Tersuisse (ex Ferfil Multifis)	Production	Emmenbrucke (Suisse)	100 %	100%	100%	Intégration globale
Serge Ferrari Tersuisse	Production	Emmenbrucke (Suisse)	-	100%	100%	Fusionnée courant 2017
Texyloop Sas	Recyclage	La Tour-du-Pin (France)	100%	100%	100%	Intégration globale
Vinyloop	Recyclage	Ferrara (Italie)	40%	40%	40%	Mise en équivalence
Serge Ferrari India Limited	Distribution	Delhi (Inde)	100%	100%	-	Intégration globale
Serge Ferrari Shanghai	Distribution	Shanghai (Chine)	100%	100%	-	Intégration globale
Serge Ferrari GmbH	Distribution	Berlin (Allemagne)	100%	-	-	Intégration globale
Serge Ferrari Tekstil	Distribution	Istanbul (Turquie)	100%	100%	-	Intégration globale
Ferramat Tekstil	Distribution	Istanbul (Turquie)	100%	100%	-	Intégration globale
Giofex Group Srl	Holding	Milan (Italie)	51%	51%	-	Intégration globale
Giofex France	Distribution	Issoudun (France)	51%	51%	-	Intégration globale
Giofex UK	Distribution	Dartford (Royaume Uni)	51%	51%	-	Intégration globale
Milton Ltd	Holding	Leicester (Royaume Uni)	-	-	-	Fusionnée courant 2017
DA trading ltd	Holding	Leicester (Royaume Uni)	-	-	-	Fusionnée courant 2017
Milton Leicester Ltd	Distribution	Leicester (Royaume Uni)	-	-	-	Fusionnée courant 2017
Giofex GmbH	Distribution	Chemnitz (Allemagne)	51%	51%	-	Intégration globale
Giofex Slovaquie	Distribution	Bratislava (Slovaquie)	51%	51%	-	Intégration globale
Giofex Pologne	Distribution	Varsovie (Pologne)	51%	-	-	Intégration globale
Giofex Bulgarie	Distribution	Plovdiv (Bulgarie)	51%	51%	-	Intégration globale
Plastitex	Production et distribution	Carmignano di Brenta (Italie)	100%	-	-	Intégration globale
Istratextum	Production et distribution	Novigrad (Croatie)	100%	-	-	Intégration globale

Les sociétés SIBAC, détenue à hauteur de 18 %, et MTB Group détenue à hauteur de 5% sont exclues du périmètre de consolidation, en l'absence d'influence notable sur ces entités. Le groupe détient VR Développement à hauteur de 35 % et ne prend part à aucune décision stratégique relative à l'activité de cette dernière. Par conséquent, la société n'est pas consolidée dans les états financiers au 31 décembre 2017.

Note 4 - Ecarts d'acquisition

Ecarts d'acquisition - En K€	31/12/2017	31/12/2016
Matériaux Composites Souples et Autres	10 826	5 294

Les tests de valorisation effectués sur l'unité génératrice de trésorerie au 31 décembre 2017 et 2016, sur la base de cash-flows de trésorerie actualisés, n'ont pas mis en évidence la nécessité de déprécier ces actifs.

Le groupe a finalisé l'allocation du prix d'achat du groupe Giofex. Un actif incorporel amortissable « relation client » a été valorisé pour un montant de 1 410 milliers d'euros (Note 6). La relation client Giofex sera amortie sur une durée de 12 ans. L'écart d'acquisition définitif relatif à l'acquisition du groupe

Giofex s'élève à 4 043 milliers d'euros. Le contrat d'acquisition signé par SergeFerrari Group avec les actionnaires minoritaires de Giofex prévoit une option de vente des 49% d'actions à SergeFerrari Group (option put). En conséquence, un engagement a été comptabilisé à ce titre dans les états financiers au 31 décembre 2017 pour un montant de 8 689 milliers d'euros. Cet engagement a été comptabilisé au sein de la ligne Autres passifs non courant du bilan consolidé.

En janvier 2017, la société FERRAMAT Tekstil sanayi ve Ticaret anonim sirketi a acquis les actifs corporels et incorporels de la société turque FERRATEKS (distributeur de matériaux composites). L'analyse du contrat d'acquisition a conduit le groupe à conclure qu'il s'agit d'une acquisition d'activité, le groupe a par conséquent procédé à une allocation du prix d'achat selon la norme IFRS3R. Une partie du prix est subordonnée à une clause d'earn out, indexée sur la performance des exercices 2017 et 2018 de la société FERRAMAT. La dette d'earn out a été valorisée dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2017 et imputée à l'écart d'acquisition FERRAMAT. L'écart d'acquisition provisoire résultant de l'acquisition des actifs FERRATEKS est évalué, au 31 décembre 2017, à 1 124 milliers d'euros, incluant la dette d'earn out évaluée à 882 milliers d'euros comptabilisée au sein des autres passifs non courants du bilan consolidé pour un montant de 447 milliers d'euros et au sein des autres passifs courants pour un montant de 435 milliers d'euros (Note 18 et 20). Le prix payé pour l'acquisition des actifs FERRATEKS s'élève à 1 513 milliers d'euros et les actifs tangibles acquis ont été valorisés à 1 238 milliers d'euros à date d'acquisition.

Giofex UK a réalisé, le 28 avril 2017, l'acquisition de 100% des titres de la société Milton Ltd qui détenait, via la société DA Trading, 100% des actifs de la société opérationnelle Milton Leicester Ltd qui distribue des matériaux composites souples au Royaume-Uni. Le prix payé s'élève à 1 500 milliers de livres sterling, dont 650 milliers de livres sterling au titre de la trésorerie disponible. Les actifs acquis et les passifs repris en date du 28 avril sont évalués à 1 067 milliers de livres sterling. Un écart d'acquisition provisoire a par conséquent été évalué au 31 décembre 2017 à 433 milliers de livres sterling. L'écart d'acquisition provisoire « Milton » s'élève, au 31 décembre 2017, à 488 milliers d'euros.

Serge Ferrari Group a pris le contrôle le 1er octobre 2017 d'un groupe composé de 2 sociétés, Plastitex Spa et Istratextum. Plastitex est une société familiale spécialisée dans la fabrication de matériaux composites innovants destinés au mobilier intérieur et extérieur. Plastitex détient à 100% les titres de sa fille Istratextum. Le groupe a acquis 100% des titres de la société Plastitex. Le paiement du prix d'acquisition est étalé en plusieurs étapes :

- Le groupe a payé aux cédants le jour du closing la somme de 2 750 milliers d'euros.
- Des compléments de prix, indexés sur l'évolution de la dette nette et sur l'évolution de la performance future de Plastitex ont été prévus au contrat d'acquisition. La juste valeur de ces engagements a été valorisée dans les états financiers pour un montant total de 4 627 milliers d'euros dont 1 662 milliers d'euros comptabilisés en engagement à long terme.

La juste valeur provisoire des actifs acquis au 30 septembre 2017 est évaluée à 2 429 milliers d'euros. Un écart d'acquisition provisoire de 4 948 milliers d'euros a été reconnu au 31 décembre 2017. Cet écart d'acquisition est affecté à l'unité génératrice du groupe, « Matériaux composites souples et accessoires ».

Note 5 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se ventilent comme suit :

En milliers d'euros	2015.12	Acq.	Cessions	Entrée de Périmètre	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Reclassements et mises au rebut	2016.12
Frais de recherche & développement	7 695	1 834	-174			19	-107	9 267
Concessions, brevets & droits similaires	38	40		27				106
Immobilisations incorporelles en cours	252	59						311
Autres immobilisations incorporelles	9 515	451				26	107	10 099
Total Immobilisations incorporelles	17 500	2 384	-174	27	0	45	0	19 783
Amt/Dép. frais de rech. & développ.	-3 538		2		-599	-12	-225	-4 373
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	-38			-24	-10			-72
Amt/Dép. autres immos incorp.	-6 504				-667	-18	-333	-7 522
Total Amt/dép. immobilisations incorporelles	-10 079	0	2	-24	-1 276	-31	-558	-11 966
Total Valeur Nette	7 423	2 384	-173	3	-1 276	15	-558	7 814

En milliers d'euros	2016.12	Acq.	Cessions	Entrée de Périmètre	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Reclassements et mises au rebut	2017.12
Frais de recherche & développement	9 267	2 135	-39	0		-188	-197	10 978
Concessions, brevets & droits similaires	106	367					-27	446
Immobilisations incorporelles en cours	311	815				-1		1 126
Marque, clientele	0	681	0	0		0	1 144	1 825
Autres immobilisations incorporelles	10 099	429	-34	58		-241	224	10 535
Total Immobilisations incorporelles	19 783	4 427	-73	58	0	-430	1 144	24 909
Amt/Dép. frais de rech. & développ.	-4 373				-575	101	100	-4 745
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	-72				-63		24	-111
Amt/Dép. clientele					-65	0		-65
Amt/Dép. autres immos incorp.	-7 522		25	0	-674	138	-124	-8 157
Total Amt/dép. immobilisations incorporelles	-11 966	0	25	0	-1 376	239	0	-13 081
Total Valeur Nette	7 814	4 427	-48	58	-1 376	-191	1 144	11 827

Le montant des dépenses de recherche et développement capitalisées au cours de l'exercice pour 2 135 milliers d'euros s'entend après déduction du crédit impôt recherche relatif à l'année 2017 pour un montant de 1 079 milliers d'euros.

Les projets sont amortis dès leur mise en service. Pour les projets en cours, dont la mise en service n'est pas encore intervenue, une provision pour dépréciation est constatée lorsque la probabilité d'aboutissement est susceptible d'être remise en cause.

Les autres immobilisations incorporelles ainsi que les immobilisations incorporelles en cours portent essentiellement sur les solutions et systèmes informatiques utilisés par le groupe.

Le reclassement de 1 144 milliers d'euros se compose de :

- 1 410 milliers d'euros relatifs à l'allocation du prix d'achat du groupe Giofex. Une relation client a été valorisée pour ce montant au 31 décembre 2017. (Note 4)
- (- 266) milliers d'euros relatifs à l'acquisition des actifs de la société Ferrateks. Dans le cadre de l'allocation du prix d'achat de l'activité Ferrateks, et conformément à la norme IFRS 3R, le groupe a affecté l'acquisition des intangibles Ferrateks à l'écart d'acquisition reconnu lors de la première consolidation.

Note 6 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se ventilent comme suit :

En milliers d'euros	2015.12	Acq.	Cessions	Entrée de Périmètre	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Reclassements et mises au rebut	2016.12
Terrains	1 887					17		1 903
Constructions	39 008	1 165		112		182		40 468
Installations tech, matériel & outillage	115 212	3 015	-31	166		581		118 944
Immobilisations corporelles en cours	1 240	387				6		1 634
Autres immobilisations corporelles	9 471	223	-25	129		60		9 858
Total Immobilisations corporelles	166 818	4 791	-56	407	0	847	0	172 807
Amt/Dép. constructions	-29 001			-54	-1 473	-120	654	-29 993
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	-103 729		31	-56	-3 476	-537	-465	-108 233
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	-7 658		24	-66	-647	-55	369	-8 032
Total Amt/dép. immobilisations corporelles	-140 388	0	55	-177	-5 595	-711	558	-146 258
Total Valeur Nette	26 430	4 791	-1	231	-5 595	136	558	26 552

En milliers d'euros	2016.12	Acq.	Cessions	Entrée de Périmètre	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Reclass. et mises au rebut	2017.12
Terrains	1 903	0	0			-157	0	1 745
Constructions	40 468	317	-41	320		-1 686	-19	39 361
Installations tech, matériel & outillage	118 944	2 918	-104	792		-5 358	711	117 905
Immobilisations corporelles en cours	1 634	1 015	0	68		-68	736	3 386
Autres immobilisations corporelles	9 858	302	-190	93		-452	-2 023	7 588
Total Immobilisations corporelles	172 807	4 552	-333	1 274	0	-7 719	-594	169 984
Amt/Dép. constructions	-29 993	0	39	0	-1 574	1 142	3	-30 381
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	-108 233	0	99	0	-3 158	5 004	35	-106 255
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	-8 032	0	132	0	-454	447	554	-7 352
Total Amt/dép. immobilisations corporelles	-146 258	0	269	0	-5 185	6 592	594	-143 983
Total Valeur Nette	26 552	4 552	-64	1 273	-5 185	-1 127	0	26 000

Les investissements effectués au cours des exercices 2016 et 2017 ont été réalisés en quasi-totalité en Europe.

Note 7 - Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence concernent l'entreprise associée Vinyloop dont le capital est détenu à 40 % par SergeFerrari Group au travers de sa filiale Texyloop. Le solde du capital est détenu par le groupe INOVYN.

Le Groupe a contribué à hauteur de 1,04 million d'euros à la recapitalisation de la société Vinyloop au cours de l'exercice 2017.

Impacts sur la situation nette et l'état du résultat net consolidé

Vinyloop - En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Titres mis en équivalence	296	218
Résultat mis en équivalence	-979	-1047

Données financières des entités associées

Les données présentées ci-dessous sont issues des comptes statutaires en l'absence de retraitement IFRS significatifs identifiés sur cette participation.

Vinyloop - En milliers d'euros	31/12/2017 (est.)	31/12/2016
Produits activité ordinaire	1 867	2 507
Résultat net	-2 531	-2 443
Capitaux Propres	399	630
Total bilan	Non connu	11 261

Note 8 - Autres actifs financiers

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Actifs disponibles à la vente	656	656
Autres prêts et créances	1 354	1 319
Total autres actifs financiers avant dépréciation	2 009	1 974

Note 9 - Impôts différés actifs et passifs

Les impôts différés figurent au bilan séparément des impôts courants actifs et passifs et sont classés parmi les éléments non courants.

Impôts différés (en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Impôts différés actifs relatifs aux avantages au personnel	1 253	1 606
Pertes reportables	636	428
Elimination des résultats internes	485	468
Retraitement Crédit Impôt Recherche	694	627
Variation des justes de valeurs des couvertures de taux et de change	8	44
Autres éléments non déductibles temporairement	-184	20
Provisions non admises fiscalement	-150	-37
Frais émission d'emprunts	-85	-123
Total impôts différés net	2 657	3 033

Le groupe a pris en compte l'impact de la loi de finance 2017 sur l'évaluation de ses impôts différés actif et passif. L'impact de la variation des taux n'a pas un impact matériel sur les impôts différés du groupe.

Note 10 – Stocks

En milliers d'euros	31/12/2017			31/12/2016		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Stocks MP, fournitures et aut. Appro	10 223	-1 120	9 103	8 695	-844	7 851
Stocks - en-cours de production	186	0	186	386	0	386
Stocks -pdts finis et intermédiaires	34 138	-3 751	30 386	30 498	-3 280	27 218
Stocks de marchandises	10 173	-179	9 994	3 773	-83	3 690
Total des stocks	54 720	-5 051	49 669	43 352	-4 206	39 146

Les stocks de Plastitex au 31 décembre 2017 s'élèvent à 3 479 milliers d'euros. Les stocks de Ferramat au 31 décembre 2017 s'élèvent à 991 milliers d'euros.

Note 11 - Clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Créances clients et avances versées	29 187	23 135
Créances cédées à la société d'affacturage	8 645	11 207
Créances clients	37 832	34 342
Dép. clients et comptes rattachés	-3 171	-2 750
Total créances clients	34 661	31 593

Les créances de Plastitex au 31 décembre 2017 s'élèvent à 2 831 milliers d'euros. Les créances de Ferramat au 31 décembre 2017 s'élèvent à 708 milliers d'euros.

La société analyse ses créances clients au cas par cas et constate les dépréciations sur une base individuelle en tenant compte de la situation du client et des retards de paiement.

Note 12 - Créances et dettes d'impôt

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Créances d'impôt	3 248	882
Dettes d'impôt	392	139

Note 13 - Autres actifs courants

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Comptes courants - actif	150	126
Créances fiscales - hors IS	2 701	1 956
Créances sur personnel & org. sociaux	150	205
Fournisseurs débiteurs	348	250
Autres créances	355	259
Charges constatées d'avance	1 063	773
Prêts, cautionnements, et autres créances	14	16
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	108	77
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)	201	313
Total autres actifs courants	5 091	3 976

L'ensemble des autres actifs courants a une échéance inférieure à un an.

Les créances fiscales hors impôt sur les sociétés comprennent principalement des créances de taxes douanières et de TVA.

La variation des comptes courants est présentée sur la ligne Autres flux liés aux opérations de financement du tableau de variation de trésorerie

Note 14 - Trésorerie et équivalent trésorerie

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Valeurs mobilières de placement	160	354
Disponibilités	35 645	48 479
Total trésorerie et équivalent de trésorerie	35 805	48 834

Les disponibilités placées sur des comptes à terme au 31 décembre 2017 s'élèvent à 20 M€.

Note 15 - Capital social

Le groupe détient au 31 décembre 2017, 122 153 actions de son propre capital. Ces actions sont éliminées en contrepartie des comptes de capitaux propres, le montant détenu et éliminé au 31 décembre 2017 s'élève à 1 453 milliers d'euros. 71 184 actions sont affectées au plan d'attribution d'actions gratuites, 50 969 actions sont affectées à un contrat d'animation du titre SergeFerrari Group. Les plus ou moins-values réalisées par le biais du contrat d'animation sont éliminées du compte de résultat en contre partie des capitaux propres. Ces impacts sont présentés au sein de la colonne « actions d'autocontrôle » du tableau des états de variation des capitaux propres.

Le groupe peut être amené en fonction de sa situation économique et de l'évolution de ses besoins, à ajuster son capital, par exemple au travers d'émission actions nouvelles ou de rachat et annulation d'actions existantes.

Le conseil d'administration de SergeFerrari Group a mis en place un plan d'attribution gratuite d'actions, approuvé par l'Assemblée générale des actionnaires du 25 avril 2016, sous conditions de présence et de performance au profit de certains dirigeants et salariés du Groupe, dont l'impact au 31 décembre 2017 est une charge de 249 milliers d'euros. Les principales caractéristiques sont les suivantes au 31 décembre 2017 :

Plan	Date du conseil	Nombre total d'actions octroyées	Dont soumises à une période de service de 2 ans	Juste valeur du plan au 31/12/2017 - en milliers d'euros
SF 2020	15/06/2016 et 15/09/16	102 000	102 000	606

Note 16- Emprunts et dettes financières

Présentation de l'endettement net

31/12/2016 - en milliers d'euros	Courant	Non Courant	Total	A moins d'un an	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts bancaires	4 452	15 802	20 254	4 452	802	15 000
Coûts d'acquisition	-78	-277	-355	-78	-277	0
Concours bancaires courants	12	0	12	12	0	0
Factoring	5 852	0	5 852	5 852	0	0
Total Emprunts et dettes financières	10 238	15 525	25 763	10 238	525	15 000
Trésorerie et équivalent trésorerie	-48 834	0	-48 834	-48 834	0	0
Trésorerie nette	-38 596	15 525	-23 071	-38 596	525	15 000

31/12/2017 - en milliers d'euros	Courant	Non Courant	Total	A moins d'un an	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts bancaires	861	16 278	17 139	861	16 278	0
Coûts d'acquisition	-78	-200	-277	-78	-200	0
Concours bancaires courants	0	0	0	0	0	0
Factoring	6 047	0	6 047	6 047	0	0
Total Emprunts et dettes financières	6 831	16 079	22 909	6 831	16 079	0
Trésorerie et équivalent trésorerie	-35 805	0	-35 805	-35 805	0	0
Endettement Net	-28 974	16 079	-12 896	-28 974	16 079	0

Le groupe finance son activité et ses investissements :

- Par le recours depuis le 28 juillet 2015, à un placement privé en euros (euro PP) de 15 millions d'euros, intégralement tiré lors de sa mise en place, ayant servi notamment à refinancer les financements restants dans le cadre des clubs deal.
- Par le recours à des financements des opérations de recherche et développement : une aide à l'innovation de 107 milliers d'euros (sur 5 ans dont 2 années de différé de remboursement) et un Prêt à Taux Zéro pour l'Innovation pour 1 000 milliers d'euros (Sur 6 ans dont 9 trimestres de différé de remboursement) avaient été mis en place auprès d'OSEO en 2013. Au 31 décembre 2017, le solde de ces financements est de 313 milliers d'euros.

- Par le recours au factoring sur les créances qu'elle détient sur ses clients français et internationaux.
- Par le recours à des lignes de financements bilatérales avec les banques locales des filiales suisses pour le financement des CAPEX.
- Par un crédit renouvelable de 35 millions d'euros, tiré en fonction des besoins généraux de l'entreprise (investissements, opérations de croissance externe...) d'une durée de 6 ans, avec une réduction de son montant disponible de 5 millions d'euros par an pendant trois années et à partir de la troisième année. Cette ligne de crédit n'est pas tirée au 31 décembre 2017.

Factoring :

- Le groupe a recours au factoring pour la couverture de ses besoins de financements à court terme. Au 31 Décembre 2017, les principaux postes du bilan et du compte de résultat concernés par les opérations de factoring sont les suivants :
- Créances clients (note 11) : 8 645 milliers d'euros au titre des créances cédées à la société d'affacturage. (Dont 6 047 milliers d'euros tirés sur le factor).
- Emprunts et dettes financières (note 16) : 6 047 milliers d'euros au titre des financements avancés par le factor. 2 498 milliers d'euros n'ont pas été tirés au 31 décembre 2017.
- Commissions de financement 19 milliers d'euros
- Commissions d'affacturage 70 milliers d'euros.

Note 17- Provisions pour retraite et engagements assimilés

Les provisions comptabilisées sont relatives aux :

- Avantages postérieurs à l'emploi concernant des régimes à prestations définies en France (indemnité de départ en retraite) et en Suisse (« pension plan »),
- Autres avantages à long terme en Suisse (« jubilee gifts »).
- Retraites Italie (TFR).

Elles sont déterminées par des travaux d'actuaire conduits en France et en Suisse.

Les principales hypothèses actuarielles retenues au titre des engagements en France sont les suivantes :

	31/12/2017	31/12/2016
Age de départ à la retraite	64 ans cadre / 62 ans non cadre	
Convention collective	Convention collective du textile	
Taux d'actualisation	1,20%	1,30%
Table de mortalité	TH-TF 11-13	TH-TF 10-12
Taux de revalorisation des salaires	2,5%	2,5%
Taux de turn-over	Rotation du personnel dégressive en fonction de l'âge	
Taux de charges sociales	49%	49%

Les principales hypothèses actuarielles retenues au titre des engagements en Suisse sont les suivantes :

	31/12/2017	31/12/2016
Age de départ à la retraite	Départ à 65 ans pour les hommes, 64 ans pour les femmes	
Taux d'actualisation	0,70%	0,40%
Table de mortalité	BVG2015GT	BVG2015GT
Taux de revalorisation des salaires	1,00%	1,00%
Taux de turn-over	Rotation du personnel dégressive en fonction de l'âge	

La référence de taux d'actualisation retenu est le taux de rendement des obligations d'entreprises du secteur industriel de « haute qualité » sur le marché Suisse.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des provisions pour retraite et engagements assimilés :

En milliers d'euros	Indemnités de retraite France	Suisse		Indemnités de retraite Italie	Total
		Pension Plan	Jubilee		
31/12/2015	1 570	6 843	13	0	8 427
Coûts des services rendus	184	1 008	81		1 273
Coûts financiers	51	55	4		110
Ecart actuariels	207	814	0		1 021
Versement actif de couverture	-996	0	0		-996
Prestations payées	-142	-888	-78		-1 108
Ecart de conversion	0	77	7		84
Autres variations	0	0	487		487
31/12/2016	874	7 909	514	0	9 297
Coûts des services rendus	231	1 075	-6		1 301
Coûts financiers	11	31	2		44
Ecart actuariels	186	-2 032	0		-1 846
Versement actif de couverture	0	0	0		0
Prestations payées	-37	-933	-47	-95	-1 112
Ecart de conversion	0	-557	-40		-597
Autres variations	0	0	0	1 165	1 165
31/12/2017	1 266	5 492	424	1 070	8 254

La ligne autres variations 2017 correspond à la première consolidation de Plastitex.

Les tableaux ci-dessous présentent la décomposition de la provision pour retraites en Suisse :

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Valeur actuelle de l'obligation	33 674	36 155
Juste valeur des actifs du régime	28 182	28 246
Passif net comptabilisé	5 492	7 909

Réconciliation des actifs de régime et de la valeur actuelle de l'engagement de retraite au titre des exercices présentés :

Variation de la valeur actuelle de l'engagement

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Obligations de prestations à l'ouverture	36 155	35 041
Coût financier	143	276
Coût des services rendus	1 058	991
Contribution des participants	552	554
Prestations versées	129	- 2 219
Coût d'administration	17	17
Pertes / Gains actuariels	-1 380	1 169
Ecart de conversion	-3 001	325
Obligations de prestations à la clôture	33 674	36 155

Variation de la valeur des actifs du régime

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Valeur actuelle à l'ouverture	28 246	28 198
Produit d'intérêt provenant des actifs de régime	112	221
Cotisations employeurs	933	888
Contribution des participants	552	554
Prestations versées	129	- 2 219
Rendement des actifs de régimes hors produits d'intérêts	652	355
Ecart de conversion	-2 443	248
Valeur actuelle à la clôture	28 182	28 246

La composition des actifs de régime au titre des exercices présentés est présentée ci-dessous :

Composition des actifs de régime par catégorie

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Trésorerie et équivalents trésorerie	484	507
Instruments des capitaux propres	4 040	3 144
Titres de créance	4 082	3 878
Immobilier	4 988	7 379
Autres	503	467
Autres actifs issus de contrat d'assurance	14 086	12 871
Total des actifs du régime	28 182	28 246

La nature des actifs sous-jacents qui constituent les autres actifs issus des contrats d'assurance exprime la valorisation des droits de la société Serge Ferrari AG dans les actifs gérés collectivement : ils sont composés à hauteur de 12% par des biens immobiliers, 77% par des titres à taux fixes, 7% par des hypothèques et autres créances nominales et pour le solde par des autres actifs ou des liquidités.

Pour la société Serge Ferrari Tersuisse, les actifs de couverture sont composés pour environ 50% du total par des actifs immobiliers, pour 24% par des obligations, pour 19% par des actions et pour le solde par des autres actifs ou des liquidités.

La diminution de la valeur des actifs de couverture s'explique principalement par l'évolution de la parité euro franc suisse.

La sensibilité aux variations d'hypothèses actuarielles significatives est présentée ci-dessous :

Analyse de sensibilité

En milliers d'euros	31/12/2017		31/12/2016
Variation de la valeur actuelle de l'engagement en cas de diminution du taux d'actualisation de 0.50%	5 913		3 432
Variation de la valeur actuelle de l'engagement en cas d'augmentation du taux d'actualisation de 0,50%	- 291	-	2 772
Variation de la valeur actuelle de l'engagement en cas de diminution du taux d'intérêt sur le capital "épargne-retraite" de 0,50%	1 819	-	662
Variation de la valeur actuelle de l'engagement en cas d'augmentation du taux d'intérêt sur le capital "épargne-retraite" de 0,50%	3 347		866
Variation de la valeur actuelle de l'engagement en cas de diminution du taux d'accroissement des salaires de 0,50%	2 208	-	273
Variation de la valeur actuelle de l'engagement en cas d'augmentation du taux d'accroissement des salaires de 0,50%	2 759		278
Variation de la valeur actuelle de l'engagement en cas d'augmentation de l'espérance de vie de 1 an	3 396		915
Variation de la valeur actuelle de l'engagement en cas de diminution de l'espérance de vie de 1 an	1 555	-	926

La société n'attend pas de variation significative de ses flux de trésorerie sur les années à venir, les flux correspondant principalement aux primes versées aux compagnies d'assurance. Les primes versées annuellement sont de l'ordre de 1 MCHF et la prime prévisionnelle concernant l'exercice 2017 est estimée à 911KCHF. En outre, la durée moyenne pondérée de l'obligation est estimée à 17,2 ans. Par ailleurs, il n'existe pas d'obligation de financement minimum.

Note 18 – Autres passifs non courant

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Engagement rachat d'actions auprès d'actionnaires minoritaires (note 4)	8 689	8 349
Dettes sur performance future des sociétés acquise (note 4)	2 109	-
Autres	575	18
Total Autres passifs long terme	11 373	8 367

Note 19 – Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/2016	Augmentation	Reprise			31/12/2017
			Utilisées	Non utilisées	Ecart de conversion	
Provision courante	916	218	-91	0	-6	1 038
Garantie	619	68	0	0	-6	693
Litiges salariaux et administratifs	232	50	-91	0		191
Litiges commerciaux	65	100		0		165

Note 20 – Autres passifs courants

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Comptes courants passifs	192	65
Dettes fiscales et sociales	10 503	8 878
Clients - Avances et acomptes reçus	846	148
Clients - Avoirs et RRR	1 266	1020
Autres dettes	1 483	311
Dettes sur performance future des sociétés acquises (note 4)	3 401	0
Total Autres passifs courants	17 691	10 421

La variation des comptes courants est présentée sur la ligne Autres flux liés aux opérations de financement du tableau de variation de trésorerie.

Note 21 - Information relative aux zones géographiques

Chiffre d'affaires

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016	Var.
Europe du Sud	53 619	54 853	-2,20%
Wide Europe	54 712	54 163	1,00%
Reste du Monde	40 858	39 553	3,30%
Matériaux composites Serge Ferrari	149 189	148 569	0,40%
Autres activités Serge Ferrari	7 762	7 720	ns
Activités acquises	21 703	3 026	ns
<Ventes intra>	-6 516	-846	ns
Total Chiffre d'affaires	172 139	158 469	8,60%

Pays dans lesquels le Groupe a réalisé plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé :

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
France	34 543	36 065
Allemagne	15 994	14 698
Autres pays	98 652	97 805
Total CA Matériaux composites souples	149 189	148 569

Le chiffre d'affaires généré en France par les sociétés acquises s'élève au 31 décembre 2017 à 6 401 milliers d'euros, le chiffre d'affaire généré en Allemagne par les sociétés acquises s'élève au 31 décembre 2017 à 8 010 milliers d'euros. Ces chiffres ne prennent pas en compte les éliminations intra secteur.

Ventilation géographique des principaux actifs

Les actifs du groupe sont essentiellement localisés en France et en Suisse. Dans le cadre de ses implantations commerciales hors d'Europe, le groupe loue ses bureaux et installations.

Détails des actifs non courants par principales zones géographiques

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Total actifs non courants consolidés	54 588	45 169
France	30 658	26 029
Suisse	15 252	17 637
Autres pays	8 679	1 503

Note 22 – Charges externes

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Services bancaires	477	460
Entretien et réparations	4 394	5 041
Locations et charges locatives	6 185	6 051
Transports	7 835	7 844
Honoraires et publicité	13 026	13 426
Autres charges externes	10 307	10 725
Total charges externes	42 225	43 547

Les « honoraires et publicité » intègrent les facturations émises au titre du coût des collaborateurs non-salariés dans les pays dans lesquels le Groupe ne dispose pas de structure juridique propre pour un montant de 1 426 milliers d'euros et 1 286 milliers d'euros respectivement pour 2017 et 2016.

Note 23 - Charges de personnel et rémunération des dirigeants

Charges de personnel

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Rémunération du personnel	36 346	31 754
Charges sociales	11 222	10 072
Engagements retraite	1 301	1 273
Autres charges de personnel	1 616	1 130
Participation des salariés	0	239
Total charges de personnel	50 485	44 468

Les charges de personnel concernent les effectifs en CDI et CDD. Conformément à la note d'information de l'ANC du 28/02/2013, le produit résultant du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) a été comptabilisé en diminution des charges sociales de l'exercice pour un montant de 639 milliers d'euros en 2017 contre 512 milliers d'euros en 2016.

Les effectifs sont répartis comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
TOTAL	830	730
Commerce	220	213
Production / Logistique	497	426
Support - R&D	113	91

Rémunération des dirigeants

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Ferrari Participations (prestations de services)	919	960
Mandats sociaux	162	183
Avantages en nature	88	51
Total Rémunération des dirigeants	1 169	1 194

La rémunération des dirigeants est incluse dans la refacturation des managements fees provenant de Ferrari Participations.

Ferrari Participations (prestations de services)

La direction de SergeFerrari Group est assurée par Messieurs Sébastien FERRARI –Président Directeur Général, Romain FERRARI –Directeur Général Délégué, Philippe BRUN –Directeur Général délégué et Hervé TRELLU–Directeur Général délégué.

Les montants indiqués portent sur les rémunérations concernant les fonctions opérationnelles de MM. Sébastien FERRARI, Romain FERRARI, Philippe BRUN et, à compter du 1^{er} septembre 2016, Hervé TRELLU.

Le montant total des refacturations supportées au titre de la convention de management fees qui s'est établi à 2 510 milliers d'euros en 2017 et 3 808 milliers d'euros en 2016, est pour sa part inclus dans le tableau de la note 31 « Transactions avec les parties liées » et est comptabilisé au sein des autres charges externes.

Mandats sociaux

Il s'agit de l'ensemble des rémunérations perçues au titre de mandats à l'intérieur du Groupe par MM. Sébastien FERRARI, Romain FERRARI, Philippe BRUN et Hervé TRELLU.

Avantages en nature

Il s'agit des avantages en nature relatifs à la mise à disposition des véhicules de fonction.

Rémunération en actions

Au 31 décembre 2017 la juste valeur des actions octroyées aux dirigeants est évaluée à 362 milliers d'euros. Le nombre d'actions octroyées initialement aux dirigeants est de 60 000.

Note 24 – Dotations aux amortissements

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Immobilisations incorporelles	-1 376	-1 275
Immobilisations corporelles	-5 133	-5 595
Dotations aux amortissements	-6 510	-6 870

Note 25 – Dotations aux dépréciations et provisions

En milliers d'euros	31/12/17	31/12/16
Dotations aux provisions d'exploitation	-220	-437
Dotations aux provisions sur créances	-779	-763
Dotations aux provisions sur stocks et en-cours et produits finis	-5 338	-2 440
Reprise des provisions sur stocks en cours et produits finis	4 420	1 792
Reprise des provisions sur créances	745	375
Reprise des provisions d'exploitation	92	203
Dotations nettes aux dépréciations et provisions	-1 080	-1 270

Note 26 - Autres produits et charges courants

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Subventions d'exploitation	233	130
Plus ou moins-value sur cession d'éléments d'actifs	-64	57
Autres	166	647
Autres produits et charges courants	336	834

Note 27 – Résultat financier

	31/12/2017	31/12/2016
Coût de l'endettement financier net	-388	-267
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	210	277
Charges d'intérêts	- 598	- 543,8
Autres produits et charges financiers	-1 434	199
Résultat de change	- 1 761	384
- USD	- 1 083	265
- CHF	-70	-37
- GBP	- 138	-
- TRY	-214	-
- Autres	-257	156
Variation de valeur des instruments financiers dérivés	99	16
- Change USD et CHF	34	-29
- Taux	66	46
Charges financières relatives aux avantages au personnel	-42	-106
Dividendes des entités non consolidées	8	4
Autres	261	-98
Résultat financier	-1 822	-67

Note 28 - Charge d'impôt

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Impôt différé	-332	-1 173
Impôt exigible	907	2 886
Total Impôts sur les bénéfices	574	1 713

La charge d'impôt théorique est déterminée en fonction du taux d'impôt sur les sociétés français de 34,43 % pour les exercices 2016 à 2017. Cette charge est rapprochée de la charge d'impôt comptabilisée comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net	2 477	4 256
Neutralisation :		
=> Quote part du résultat des sociétés mise en équivalence	-979	-1 047
=> Charge d'impôt	574	1 713
Résultat avant impôts	4 031	7 016
Taux d'imposition théorique	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique	1 388	2 416
Rapprochement		
=> Effet des crédits d'impôts	-672	-475
=> Différentiel de taux France / Etranger	-260	-281
=> Activation de pertes reportables sur déficits antérieurs	0	-140
=> Différence permanente	177	142
=> Remboursement taxe 3% dividendes	-133	
=> Autres	75	51
Charge réelle d'impôt	574	1 713
Taux effectif d'impôt	14,3%	24,4%

La contribution sur la valeur ajoutée des entreprises a été comptabilisée en impôts et taxes au sein du résultat opérationnel.

Le groupe ne dispose d'aucun actif d'impôt significatif non constaté dans les comptes.

Note 29 – Impôts et Taxes

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Autres impôts et taxes	1 589	1 556
Impôts et taxes sur rémunérations	644	682
Total Impôts et Taxes	2 233	2 239

Les impôts et taxes sur rémunérations intègrent la formation continue, le versement 1% logement, la taxe apprentissage et la taxe handicapés versées en France. Toutes les autres taxes figurent sur la ligne autres impôts et taxes.

Les montants comptabilisés au titre de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises se sont élevés à 709 milliers d'euros au titre de l'année 2017 et 706 milliers d'euros au titre de l'année 2016.

Note 30 – Informations sur les risques financiers

Risque de crédit

Le Groupe évalue le risque de solvabilité de ses clients. Cette solvabilité tient compte à la fois des éléments purement internes au Groupe, mais aussi d'éléments contextuels comme sa localisation géographique, la situation économique globale et les perspectives d'évolution sectorielle.

Une demande de couverture auprès d'un assureur crédit est sollicitée à chaque ouverture de compte client significatif.

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Le groupe n'est pas exposé à un risque de crédit significatif, ce dernier est principalement concentré sur les créances clients. La valeur nette comptable des créances constatées reflète la juste valeur des flux nets à recevoir estimés par la direction, en fonction des informations à la date de clôture. Le groupe n'a pas pris en compte de garanties ni d'accords de compensation éventuels avec des passifs de même maturité pour réaliser les tests de dépréciation des actifs financiers. Il n'existe pas d'actifs financiers échus non dépréciés significatifs.

Les principales banques relationnelles du groupe ont toutes satisfaites aux exigences des tests de solvabilité prévus par les réglementations de l'UE

- Créances clients

Un risque crédit existe dès lors qu'une perte éventuelle peut survenir, si un client ne peut honorer ses engagements dans les délais prévus. Le Groupe a mis en place un suivi permanent du risque-crédit de ses clients en interne. Lorsqu'une exposition possible au risque est identifiée, le Groupe exige de ses clients le versement d'acomptes.

- Délai moyen en fonction des grandes zones géographiques

Les délais moyens de recouvrement des créances clients sont fonction des pratiques de marché et de financement de l'économie

- Europe : de 10 jours contre escompte (zone germanique) à plus de 120 jours (Italie)
- Amérique du Nord et Asie : entre 45 et 90 jours
- Amérique latine : entre 90 et 180 jours

- Provisions pour dépréciation de créances :

Les créances clients font l'objet d'une analyse au cas par cas et une dépréciation est constatée lorsque le caractère recouvrable de la créance est menacé.

- Poids des principaux clients

En 2017, le premier client du groupe représente 8,8% du chiffre d'affaires des matériaux composites et les 5 premiers 15,2% du total. Les clients distributeurs s'adressent quant à eux, à plusieurs dizaines, voire centaine de clients finaux dans les pays dans lesquels ils exercent leur activité.

Risque de taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêt est géré par la direction du groupe en liaison avec ses principaux établissements bancaires partenaires. Le groupe ne dispose plus d'emprunt à taux variable. Seul le contrat de factoring est indexé sur un élément variable, l'Euribor 3 mois.

La structure du taux de l'endettement financier avant application des instruments dérivés de taux est présentée ci-dessous :

En milliers d'euros	Taux	31/12/2017	31/12/2016
Total emprunts et dettes financières		22 909	25 765
Emprunts bancaires	Fixe	15 795	20 254
Coûts d'acquisition	NA	-278	-355
Concours bancaires courants	Variable	0	12
Factoring	Variable	6 047	5 852
Emprunts et dettes financières à taux fixe		15 795	20 254
Emprunts et dettes financières à taux variable		6 047	5 866
Autres		-278	-355

L'exposition au risque de taux après prise en compte des instruments financiers dérivés de taux est présentée ci-dessous :

En milliers d'euros		31/12/2017	31/12/2016
Total taux fixe		15 795	20 254
Total taux variable		6 047	5 866
Swaps payeurs de taux fixes		1 143	2 285
Exposition au risque de taux après couverture	Taux fixe	16 938	22 539
	Taux variable	4 904	3 581

Le groupe avait souscrit un contrat de swap afin de fixer une partie de son emprunt variable, L'emprunt variable ayant été remboursé, la couverture n'est plus effective. Cette dernière prend fin courant 2018. Au 31 décembre 2017, ce contrat porte sur une valeur notionnelle de 1,1 millions d'euros. Sa juste valeur est déterminée en utilisant les taux de marché du jour de clôture du bilan, tels que fournis par des établissements financiers, et elle représente le montant estimatif que le Groupe aurait payé ou reçu s'il avait été mis fin au contrat le jour de clôture du bilan. La juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie représente à la date du bilan un passif latent de 15 milliers d'euros au 31 décembre 2017.

Le montant des variations de valeur de ces instruments qui a été porté au résultat représente un produit de 34 milliers d'euros au 31 décembre 2017 contre un produit de 46 milliers d'euros en 2016.

Risque de change

Le Groupe est exposé au risque de fluctuation des taux de change sur les transactions commerciales et financières qui sont effectuées dans une devise différente de la devise fonctionnelle de l'entité du Groupe qui les enregistre. Le chiffre d'affaires consolidé est facturé essentiellement en EUR (80%), en USD (9%), en CHF (7%) et en JPY (1,6%), le solde étant réalisé en autres devises. La création de filiales en Inde et Chine, et l'acquisition d'activités en Turquie, se traduisent par des ventes en monnaies locales (CNY, INR ou TRY) qui accroissent l'exposition globale du Groupe au risque de change. Dans le même temps, plus de 80% en valeur des achats de matières premières et prestations ont été engagés en euro et moins de 20% en dollars américains.

Les transactions internes sont essentiellement réalisées dans les mêmes devises.

Les couvertures de change mises en place sont des contrats de change à terme. Elles visent à assurer l'atteinte des cours budgets pour les transactions précitées.

Le Groupe Serge Ferrari classe ses contrats de couverture de change dans la catégorie des couvertures de flux de trésorerie et il les porte au bilan à leur juste valeur.

Le montant des variations de valeur de ces instruments qui a été porté au résultat représente des produits de 66 milliers d'euros pour 2017 et des charges de 29 milliers d'euros pour 2016.

Au 31 décembre 2017, les couvertures existantes portaient sur :

- Des achats à terme en CHF pour un montant de 10 millions de francs suisse (échéance 1^{er} trimestre 2018, cours moyen 1,1683).

La juste valeur de ces instruments a été évaluée par les établissements bancaires à – 7,8K€.

Les maturités des instruments de couverture sont généralement comprises entre 3 mois et 9 mois.

- Répartition des dépenses en devises

Les dépenses sont majoritairement libellées en euros, à l'exception de certaines matières premières (libellées en USD) et des dépenses locales des filiales et bureaux réalisés en monnaie locale. Les

dépenses locales réalisées par les sociétés suisses et libellées en CHF se sont élevées à 28,1 MCHF au cours de l'année 2017.

Risque de liquidité

Le groupe ne présente pas de risque de liquidité : la trésorerie nette au 31 décembre 2017 s'élève à 13 millions d'euros. En outre, le Groupe dispose des moyens de financement suivants :

- Lignes de crédit bilatérales pour 6,5 millions d'euros non tirées au 31 décembre 2017
- Contrat d'affacturage portant sur un montant maximum de 13 millions d'euros dont 6,1 millions d'euros utilisés au 31 décembre 2017
- Contrat de financement de 35 M€ non tiré au 31 décembre 2017.

Les financements moyen-terme du Groupe (en EUR et en CHF) comportent des clauses (covenants) imposant le respect de ratios financiers. Ces covenants sont testés à chaque clôture annuelle :

- Ratio de leverage (dette nette / ebitda) avec une limite de 3 à respecter au 31 décembre 2017
- Ratio de gearing : Dettes / Fonds propres avec un maximum de 1 à respecter au 31 décembre 2017.

Les agrégats servant au calcul des ratios ci-dessus sont clairement définis dans les contrats d'emprunts en référence aux comptes consolidés établis sur la base des comptes IFRS pour le test des covenants à compter du 31 décembre 2017.

Le non-respect de ces ratios donne au prêteur concerné la faculté d'exiger le remboursement anticipé de l'emprunt et pourra conduire à la hausse des taux d'intérêts. Au 31 décembre 2017, le Groupe respecte les ratios fixés.

Le groupe laisse une autonomie à ses dirigeants de filiales pour engager des dépenses prévues au budget annuel. Le groupe est par conséquent exposé à un risque financier et à un risque de non-respect des règles du groupe en matière de délégation de pouvoir et de ségrégation des tâches, qui est couvert par un contrôle en central des relevés et rapprochements bancaires. Par ailleurs, une centralisation progressive de la trésorerie est mise en place, et l'équipe d'audit interne est impliquée dans la revue du processus de ségrégation des tâches mis en place dans les filiales en respect des règles du Groupe.

Note 31 - Transactions avec les parties liées

En milliers d'euros	31/12/2017			31/12/2016		
	Ferrari Participations	Sociétés immobilières	Vinyloop	Ferrari Participations	Sociétés immobilières	Vinyloop
Dettes opérationnelles	0	32	-	5		50
Créances opérationnelles	350	1	-	98		
Comptes courants	-	-	-			
Achats de biens et services	2 510	2 456	246	3 808	3165	301
Ventes de biens et services	179	122	-	522	104	
Produit d'intérêts	2	-	3	35		20

Les produits comptabilisés correspondent aux prestations liées à la convention de prestation de services par laquelle Serge Ferrari SAS assure des prestations de services administratifs (assistance en matière de comptabilité, de gestion du personnel et de services informatiques) au profit d'autres entités du Groupe et de sociétés apparentées au Groupe.

Les charges correspondent :

- Avec Ferrari Participations : aux refacturations liées à la convention décrite en note 24 « Rémunérations des dirigeants »
- Avec les « Sociétés immobilières » : Il s'agit de loyers versés à des sociétés immobilières contrôlées directement et/ou indirectement par le même groupe familial Ferrari concernant les sites industriels implantés en France.

Ces conventions sont conclues à des conditions de marché.

Les sociétés immobilières ont abandonné les loyers du quatrième trimestre 2017 facturés aux sociétés d'exploitation du groupe. Cet abandon s'est matérialisé par l'émission d'avoirs de 760 milliers d'euros.

Note 32 - Engagements hors bilan

Engagements donnés

Engagements hors bilan (en milliers d'euros)	31/12/2017	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	31/12/2016
Hypothèques sur emprunts en CHF converties au taux de clôture	171	150	-	838
Engagement sur locations simples	4 675	2 680	1 995	4 772

Les sociétés du groupe ont conclu par ailleurs des contrats de locations simples portant sur les bâtiments et les constructions qu'elles exploitent à des conditions courantes.

Les loyers varient sur une base trisannuelle en fonction de l'indice du coût à la construction.

L'endettement de SergeFerrari Group est assorti de covenants respectés sur l'ensemble des exercices présentés.

Dans le cadre des emprunts contractés par SergeFerrari Group, les titres détenus de Serge Ferrari SAS par Serge Ferrari Group ont fait l'objet d'un nantissement.

Serge Ferrari SAS est engagé vis-à-vis du Commissariat à l'Energie Atomique et aux énergies alternatives (C.E.A) a engagé dans le cadre de ses activités de recherches et développements une enveloppe budgétaire de 1.5 millions d'euros sur la période courant du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2019.

Engagements reçus

Différentes clauses de garantie d'actifs et de passifs ont été prévues au contrat d'augmentation de capital de 51% de Giofex Group Srl à laquelle SergeFerrari Group a souscrite. (Garantie de recouvrabilité de créances, clause de reprise de stock pour invendus, clause de garantie de passif.) Ces garanties sont limitées dans le temps et à un montant total de 1 million d'euros.

Des garanties de passif protégeant le groupe ont été prévues au contrat d'acquisitions signés :

- Lors de l'acquisition des titres de la société Milton Ltd
- Lors de l'acquisition des actifs de la société FERRATEKS.
- Lors de l'acquisition des titres de la société Plastitex.

Giofex France a reçu une lettre de patronage forte (limitée à 400 milliers d'euros) de la part de l'actionnaire minoritaire de Giofex srl.

Note 33 - Honoraires des Commissaires aux comptes

En milliers d'euros, HT	Mazars				Cabinet Martine Chabert			
	Montant 2017	Montant 2016	2017 %	2016 %	Montant 2017	Montant 2016	2017 %	2016 %
Total Honoraires	125,5	154,9	100%	100%	76,5	159,2	100%	100%
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	116,5	142,2	93%	92%	76,5	158,2	100%	99%
Société-mère (mission récurrente)	64,5	82,4			58,5	80,7		
Filiales intégrées globalement	52	59,8			18	77,5		
Services Autres que la Certification des Comptes	9	12,7	7%	8%	0	1	0%	1%
Société-mère	9	10,7			0	0		
Filiales intégrées globalement	0	2			0	1		

La diminution des honoraires du Cabinet Martine Chabert s'explique par des rotations de cabinet sur des filiales du groupe.